spécial grand-livre auxiliaire historique des capitaux engagés.

Toutefois, en manière de transition, un jugement fixa les résultats de cette grande entreprise; on rédigea, pour les archives, dans la période de transformations, et l'année même de la mort de Mathieu, un précis complet des fabriques de Lyon, que celle de l'Croix-Rousse, encore dans l'enfance, ne fera qu'augmenter, mais dont les principes, déjà posés, ne pourront plus changer.

Domaine de Saint-Pont

Le Domaine de Saint-Pont contenait 6638 hectares 75 ares 66 centiares, et avait été acquis au prix de 2,705,000 francs :

Payé jusqu'à ce jour	2,465,940.54
Restant à payer	239,059.46
Total du prix d'acquisition	2,705,000. »
Intérêts échus	65,688.41
Frais d'adjudication, de quittances, notaires, actes, expéditions, timbres, enregistrements	244,427.12
Constructions antérieures	121,915.43
Matériel	12,976.42
Améliorations foncières	234,387.85
Différence entre les intérêts reçus des banquiers et ceux payés aux créanciers	118,993.47
Total du prix du Saint-Pont à ce jour	12,362.75
	3,331,839.70

Si cet état est arrêté, les dépenses restant à faire pour améliorations devront incomber au capital foncier, le Domaine de Saint-Pont devra coûter trois millions quatre cent trente mille francs, ci pour prix de cette propriété pour un domaine de sept mille sept cents hectares environ, dont 6,500 en forêts et le surplus en terres, prés, marais et bâtiments.

Dans les 121,915 fr. 43 c. déjà payés en constructions pendant 1856 et 1857, une maison d'habitation, dite le chalet, entre pour trente mille francs. Cette dépense est diffuse et justifiée autrement que par des mots, par ce qu'elle a produit à M. le Vicomte.

Le Domaine de Saint-Pont doit, dans l'avenir, offrir deux sortes d'avantages à la famille; les uns, consacrés dans de larges limites indéfiniment, doivent avoir pour principale destination de conserver les bois précieux de la forêt, tant qu'ils seront susceptibles de fournir des abris, des ombrages, et plus tard des bénéfices nouveaux ainsi découverts. Les forêts constituent la position principale et la plus importante du domaine; elles sont susceptibles de grandes améliorations dans toutes les parties de leur étendue, mais elles ne doivent point être détruites.

À côté des domaines ainsi mis à l'écart, on doit placer, mais dans un rang secondaire, des terres arables, des prés, des fermes, bien compartis, occupant dans le pays une bonne position et offrant les garanties d'un revenu fixe et net de toutes charges, mais devant être soumis à des améliorations successives, et pouvant, selon les circonstances, être aliénés, l'un après l'autre, à l'époque où la spéculation sur les améliorations foncières dans le quartier aura principalement disparu de cette propriété.

Si on maintient une bonne direction, on détournant toute négligence des opérations industrielles, aux dépens nécessaires pour les améliorations utiles et statutaires, le domaine de Saint-Pont doit, pendant la période de dix révolutions des forêts, fournir aux actionnaires un intérêt très-supérieur au capital engagé, mais le principal avantage à retirer consistera dans l'augmentation de la valeur de l'immeuble.

De nombreux points d'ombrage garnissent les forêts de Saint-Pont et y créent un dommage inévaluable, résultant par le passage de bestiaux, du vol de tant de bois servant à divers usages, et surtout de l'obstacle apporté aux améliorations. Une seule route ouverte à l'exploitation facile a plus contribué à la valeur de l'immeuble que tous les travaux exécutés depuis l'origine de la propriété.

Cultures sur les terrains défrichés au Triage du Pontchaux.

Des défrichements atteignant cette année les 109 hectares 97 ares 16 centiares compris dans le Triage du Pontchaux, les dispositions de ces terrains offrent comme produit de 213,000 francs, bien que plus de trois cents hectares soient composés de simples ou petites broussailles rarement exploitées et dont le bois ne vaut guère à brûler.

Des cultures ayant été entreprises, on avait dû faire des travaux préparatoires, on fuma, on ensemença, on planta toute la terre arable et employée en cultures diverses. Le Domaine a plus que doublé les produits annuels sans apport nouveau, sans exiger de préparations ni de longueurs et ainsi continuellement.